

# BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



---

## Dernière Heure | CMADQ

**Volume 3 no 61 – 20 mai 2021**

*Comité sur l'expertise, l'attraction et la rétention*

### **L'augmentation s'en vient!**

Les travaux du comité sur l'expertise, l'attraction et la rétention du personnel professionnel au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMDAQ) sont maintenant terminés. L'une de ses recommandations entraînera une augmentation salariale de 2 % au dernier échelon (échelon 18). Cet ajustement, rétroactif au 31 mars 2020, sera versé au cours du dépôt de la paie du 3 juin 2021.

Le rapport conjoint du SPGQ et du CMADQ propose également plusieurs autres solutions. À court terme, la partie patronale s'est aussi engagée à réaliser les actions suivantes :

Établir un plan de relève et de transfert des connaissances;

Promouvoir les conditions de travail en place, entre autres, les options de conciliation travail-vie personnelle et, éventuellement, le télétravail;

Rappeler la procédure de demande de perfectionnement au CMADQ aux professionnelles et professionnels;

Poursuivre ses efforts concernant l'actualisation de l'image de marque du CMADQ par le biais des réseaux sociaux, des affichages de poste et du site Web du CMADQ.

Le SPGQ considère que la réflexion n'est pas terminée. Plusieurs solutions indiquées dans ce rapport sont réalisables à plus long terme. Le syndicat croit que les questions concernant l'attraction, la rétention et le maintien de l'expertise du personnel professionnel pourront être réabordées.

[Consultez le rapport complet.](#)

---

>> Consultez les archives de nos Bulletins Dernière Heure

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

